

Faible engagement politique des femmes leaders au Burkina Faso

OUEDRAOGO Fousseni

Docteur, Département de Sciences Politiques, laboratoire de Droit, société, économie et gestion, Université Lisala, RDC.

RESUME

La participation des femmes à la vie politique fait partie des grands discours publics tenus aussi bien par les acteurs politiques nationaux qu'internationaux. Depuis la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing en 1995, il est reconnu que les femmes ne doivent plus être au second plan de la politique de la Nation, mais doivent assumer des responsabilités politiques en tant que leaders et élues. Ces propos ont aussi été traduits en projets, programmes et politiques publiques dans de nombreux pays, y compris le Burkina Faso. En plus, la promotion des femmes en politique fait partie intégrante des processus de démocratisation. Cette étude vise à produire des connaissances à la fois détaillées et stratégiques des contextes, structures et circonstances qui conditionnent la participation publique des femmes ainsi que leur implication dans les prises de décision formelles et les rôles de leadership afin d'identifier des voies et moyens pour renforcer le leadership féminin dans la sphère politique. L'étude a été conduite suivant une méthode qualitative qui vise à faire une analyse des facteurs qui contribuent au faible engagement politique des femmes leaders au Burkina Faso en se basant sur les entretiens semi-structurés comme outil de collecte de données. Comme résultats, nous remarquons avec ce travail montre qu'en 1995, les femmes étaient représentées au parlement respectivement 5,6 %. Pendant cette législature, le Burkina Faso a occupé la 18ème place sur les 22 listés. La situation des femmes à l'Assemblée ne s'est pas améliorée alors qu'elle a connu des bonds qualitatifs dans les parlements des autres pays. Cela permet aux femmes de se heurter à quelques obstacles spécifiques qui leur empêchent de s'engager pleinement dans la sphère politique. Comme conclusion, au cœur de nos préoccupations dans cette étude se trouve une ambition de décrire et d'analyser le combat des femmes leaders au Burkina Faso. Au quotidien, ces « femmes de devant » mènent le combat sur plusieurs fronts : politique, institutionnel, ménager, associatif, financier, social, éducatif, psychologique, culturel, etc.

Mots clés : Faible engagement, politique, femmes leaders, Burkina-Faso

Soumis le : 28 novembre, 2024

Publié le : 20 février, 2025

Auteur correspondant : OUEDRAOGO Fousseni,

fouso@yahoo.fr

Ce travail est disponible sous la licence

Creative Commons Attribution 4.0 International.



1. INTRODUCTION

Les priorités du développement au Burkina Faso, définies dans les documents cadres de développement, tels le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD), et autres plans d'actions sectoriels, visent l'accès sans discrimination de tous les Burkinabés au fruit de la croissance et à la participation équitable au développement, (National, 2019).

Ainsi, plusieurs concepts et stratégies ont été initiés afin de résorber le retard accusé par les femmes dans tous les domaines, notamment les actions en faveur de l'émancipation de la femme, de son intégration au développement, et de sa promotion, etc. Les différents bilans ont montré qu'il y a eu des acquis certains en matière d'éducation, de santé et de protection sociale, mais dans l'ensemble la problématique des inégalités demeure. La principale raison réside dans le fait qu'on s'est surtout attaqué aux

conséquences et non aux causes des inégalités et injustices observées entre les hommes et les femmes dans le développement (Femme 2009).

En l'absence d'un cadre cohérent d'intervention, les facteurs d'ordre structurel à l'origine de ces inégalités ont été sans doute faiblement appréhendés et analysés : ce qui explique aujourd'hui encore la persistance de ces discriminations et l'amplification des obstacles qui les maintiennent en l'état (Femme 2009).

Aujourd'hui, la question récurrente qui continue de se poser dans cette recherche d'une croissance soutenue et d'un développement durable et équitable est de savoir comment éliminer les inégalités et les disparités entre les hommes et les femmes. Pour corriger les insuffisances précitées et répondre à cette problématique, un tournant décisif a été opéré avec l'adoption du présent Document de la Politique Nationale Genre (PNG), (Femme 2009).

A l'instar d'autres pays qui ont participé à la IVe Conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995, le Burkina Faso a souscrit aux recommandations et conclusions avec l'engagement de les mettre en œuvre.

Pour ce faire, le Burkina a procédé à la priorisation des domaines d'intervention. Ainsi, en tenant compte des réalités socio-économiques du pays, dix (10) des douze (12) domaines critiques ont été retenus, ce sont: femmes et pauvreté (pauvreté – économie – emploi); femmes – éducation - formation et petite fille; femmes et santé; droits fondamentaux de la femme; mécanismes institutionnels chargés de favoriser la promotion de la femme; les violences à l'égard des femmes et de la petite fille; femmes et prise de décision; femmes et environnement; femmes et médias, (De la femme, 2000).

Malgré des décennies de campagnes d'information et de sensibilisation menées, de mesures engagées et de décisions prises, l'égalité du genre en ce qui concerne le leadership sociopolitique et la participation politique demeure faible (Assemblée nationale, Conseils municipaux, société civile, etc.) au Burkina Faso, tandis que les femmes comme mobilisatrices sociales et politiques sont mises en avant. Autrement dit, les femmes sont au centre de la politique, des protestations publiques et des élections, mais demeurent sous-représentées en termes de leadership politique formel et de positions électorales, et, d'une manière générale, dans la prise de décision dans l'espace public, (Sten Hagberg, 2021).

Cette étude a pour but de décrire et d'analyser les structures et circonstances qui conditionnent la participation des filles et des femmes dans le public, dans les sphères de prise de décision et dans des rôles de leadership au sein des arènes locales au Burkina Faso. Elle pose la question de savoir comment renforcer le leadership et la participation publique des femmes et, par extension, promouvoir leur autonomisation sociopolitique dans un pays en pleine transformation sociale et politique, qui est de plus en plus exposé à des insécurités multiples, (Hagberg, 2019).

Par la création du Forum des femmes, en 2019, le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF) souhaitait contribuer à la Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles, adoptée en 2018 lors du XVIIe Sommet de la Francophonie par les chefs d'États et de gouvernements. Cette stratégie invite notamment à « prendre les mesures nécessaires pour intégrer la perspective de genre dans l'ensemble des programmations de la Francophonie institutionnelle » et encourage les États et les gouvernements membres à « intégrer le genre dans leurs politiques publiques et au sein de leurs institutions, politiques et programmes », (Femmes, 2010).

Au cours des 30 dernières années, le NDI a travaillé dans environ 100 pays à accroître le nombre et renforcer l'efficacité des femmes dans la vie politique de leur pays. La participation politique des femmes aboutit à des gains tangibles pour la démocratie, y compris une plus grande réactivité aux besoins des citoyens, une coopération accrue entre partis et au-delà des considérations ethniques et pour une paix plus durable, et bien d'autres avantages. A mesure que plus de femmes occupent des postes de leadership au sein des partis politiques, et sont élues en grand nombre aux législatures, ces institutions auront tendance à privilégier les questions comme par exemples, les soins de santé, l'éducation et les questions économiques qui influencent la vie quotidienne des citoyens. Une étude sur 31 pays démocratiques a révélé que la présence de plus de femmes au Parlement a renforcé la légitimité du gouvernement entre les hommes et les femmes. Dans des endroits aussi divers que le Timor -Leste , la Croatie , le Maroc et l'Afrique du Sud, l'augmentation du nombre de femmes parlementaires a conduit à la législation relative à la lutte contre la discrimination, la violence domestique, les codes de la famille, l'héritage et le soutien et la protection de l'enfant. Cependant, les femmes continuent d'être sous-représentées parmi les électeurs, les dirigeants politiques et les élus. Au cours de la dernière décennie, le taux de représentation des femmes dans les parlements nationaux dans le monde a progressivement augmenté, passant de 15 pour cent en 2002 à 20 pour cent en 2012, ce qui est bien en dessous de la limite de 30 pour cent souvent identifiée comme le niveau requis pour la représentation des femmes nécessaires pour effectuer des changements législatifs, politiques et de comportement. Pour que les gouvernements démocratiques répondent aux attentes de leurs électeurs, ils doivent être vraiment représentatifs. Le NDI reconnaît que les femmes doivent être des partenaires égales dans le processus de développement démocratique, comme militantes, élues et électrices, et leurs contributions sont essentielles pour bâtir une société forte et dynamique, (NDI, 2019).

Le Burkina Faso est un pays du Sahel qui a une population estimée en 2019 à 20 487 979 dont 48,3% d'hommes et 51,7% de femmes, avec un taux d'accroissement démographique intercensitaire de 2,93%. Aussi, 26,3% de la population vivent en ville et 73,7% en milieu rural. Le pays est également caractérisé par une population jeune : 77,9 % de la population ont moins de 35 ans.

Cette population est composée d'une soixantaine de groupes ethniques et de groupes ethnolinguistiques traduisant une diversité culturelle qui influence les rôles et les responsabilités sociales des hommes et des femmes et explique les relations sociales qui lient les différentes catégories sociales. Les ethnies majoritaires sont les Mossé, les dioulas, les bobos, les peulhs, les gourmantchés, les Gourounsis, les Dagara, les sénoufos, etc.

Sur la base de recherches qualitatives, cette étude vise à produire des connaissances à la fois détaillées et stratégiques des contextes, structures et circonstances qui conditionnent la participation publique des femmes ainsi que leur implication dans les prises de décision formelles et les rôles de leadership afin d'identifier des voies et moyens pour renforcer le leadership féminin dans la sphère politique. Outre, d'analyser les facteurs qui contribuent au faible engagement politique des femmes leaders au Burkina Faso.

La question suivante a guidé les recherches : « *Quels sont les obstacles spécifiques qui empêchent les femmes leaders au Burkina Faso de s'engager pleinement dans la sphère politique ?* »

Du point de vue hypothèse, le faible engagement politique des femmes leaders au Burkina Faso est attribué à des facteurs tels que le manque de soutien institutionnel, les stéréotypes de genre persistants, et les barrières socio-économiques.

2. MATÉRIEL ET MÉTHODES

2.1. Site de l'étude

Notre étude focalise son attention au sein de Burkina Faso pour nous permettre de mener une analyse des facteurs qui contribuent au faible engagement politique des femmes leaders au Burkina Faso.

2.2. Méthodologie

L'étude a été conduite suivant une méthode qualitative qui vise à faire une analyse des facteurs qui contribuent au faible engagement politique des femmes leaders au Burkina Faso en se basant sur les entretiens semi-structurés comme outil de collecte de données.

2.3. Type d'étude

Nous avons utilisé une étude mixte. C'est-à-dire d'un côté rétrospectif et de l'autre côté transversale en sorte que nous voulons obtenir une vision plus complète et approfondie sur le faible engagement politique des femmes leaders au Burkina Faso.

3. LES THEORIES MANAGERIALES ET ECONOMIQUES DE L'ETUDE

3.1. Leadership féminin – c'est quoi ?

La participation des femmes à la vie politique fait partie des grands discours publics tenus aussi bien par les acteurs politiques nationaux qu'internationaux. Depuis la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing en 1995¹, il est reconnu que les femmes ne doivent plus être au second plan de la politique de la Nation, mais doivent assumer des responsabilités politiques en tant que leaders et élus.

Ces propos ont aussi été traduits en projets, programmes et politiques publiques dans de nombreux pays, y compris le Burkina Faso. En plus, la promotion des femmes en politique fait partie intégrante des processus de démocratisation.

Cependant, malgré ces discours favorables à la promotion des femmes politiques, nombreuses sont celles qui sont toujours écartées lors de l'établissement des listes électorales des partis politiques. Ou bien, une fois élues, elles sont marginalisées et confinées dans les commissions et activités spécifiquement concernées par la promotion de la femme.

3.2. Leadership féminin par commune et région

3.2.1. Contexte national

Le tissu social burkinabè est composé de plus d'une soixantaine de groupes socio-culturels (ou ethnies) qui ont forgé des traditions solides et établi des systèmes de valeurs et de rapports de genre variés. L'organisation sociale est à prédominance patriarcale et gérontocratique, avec l'influence des normes socio-culturelles (coutumes, religions, interdits) qui réduisent les femmes à une place secondaire et les rendent victimes de discriminations et d'injustices sociales à travers des actes comme l'excision, le lévirat, le mariage forcé, etc. Malgré les spécificités de chaque groupe socio-culturel, on trouve, en règle générale, le pouvoir de décision aux mains de l'homme et la femme lui est subordonné. En effet, les rapports de genre sont inégalitaires et se traduisent par la présence du garçon par rapport à la fille dans les droits de succession, d'héritage et de propriété, les disparités dans la division du travail, la persistance des pratiques traditionnelles néfastes, des préjugés et des stéréotypes (SIGI Burkina Faso 2018).

¹ La quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing en 1995 a marqué un tournant important dans le programme mondial pour l'égalité des sexes, notamment en ce qui concerne l'autonomisation des femmes.

Si les femmes sont actives dans tous les domaines d'activités, c'est surtout au niveau de la reproduction sociale et de l'établissement de relations sociales que leur rôle est reconnu. Le travail productif des femmes est moins reconnu ou valorisé comparativement à celui des hommes. Elles sont confrontées aux problèmes d'iniquité liés au genre tels que l'accès aux opportunités, aux services sociaux de base, aux facteurs de production, aux actions de renforcement de capacité et au pouvoir politique, économique et social.

La situation des femmes burkinabè dans le processus de prise de décision et dans les sphères privées et publiques est précaire. Pourtant pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), la participation à la vie publique des femmes reste une condition préalable fondamentale à l'égalité des sexes, à la démocratie et à la réalisation du Programme de Développement Durable de 2030.

3.2.2. Variations régionales et culturelles

Le leadership féminin est diversement exprimé et vécu en lien avec la nature de la commune (urbain/rural), la dynamique régionale et le groupe socio-culturel dominant du milieu. Cette diversité est changeante en fonction de certaines circonstances conjoncturelles, qui offrent des opportunités pour les femmes. C'est le cas par exemple à Fada N'Gourma où une crise post-électorale intervenue au sein du conseil municipal a permis au nombre de femmes conseillères municipales de passer de 1 à 18.

Il arrive aussi que la femme classée en seconde position puisse accéder au poste de conseillère, suite au décès du titulaire homme. La variation peut être expliquée par les pratiques locales des partis politiques qui ne favorisent pas un meilleur classement des femmes sur les listes électorales. Le plus souvent elles sont suppléantes des hommes et seules quelques-unes sont « têtes de liste » pour que le conseil ne se retrouve pas essentiellement masculinisé. Dans de nombreux bureaux de conseils municipaux il n'existe aucune femme. Parfois, la seule femme qui s'y trouve, occupe la responsabilité de la Commission Affaires générales. Cette responsabilité comme celle de trésorière de la section locale du parti sont vues comme des responsabilités prioritairement féminines. Ce qui est assez réducteur et n'est pas exempt de préjugé forcément défavorable au leadership féminin.

3.3. Caractéristiques d'une femme leader

3.3.1. Comment doit être une femme leader ?

En ce qui concerne les caractéristiques d'une femme leader, des listes de critères ont été dressées par nos interlocutrices. La femme leader doit être ou avoir : l'esprit organisationnel et la transparence dans la gestion, la confiance en soi, bien formée, mobilisatrice, respectueuse envers tout le monde, compréhensible, tolérante, disponible, solidaire, sage, accessible, honnête, calme, fière, douce, très influente, écoutée et exemplaire. C'est celle qui coordonne, qui arrange quand ça ne va pas. Il s'agit d'une femme qui n'a pas peur de dire les vérités, qui ne se laisse pas faire et qui rassemble les autres autour d'un objectif. Et c'est aussi celle qui sait pardonner plutôt que d'être vengeresse. En somme, toutes ces caractérisations donnent réellement l'impression que la femme leader doit être presque un être surnaturel. Mais, parmi ces caractéristiques, la confiance en soi, l'honnêteté, la tolérance et la capacité de mobilisation restent les points fondamentaux, (Badinter, 2005).

3.3.2. Représentations culturelles de la participation publique de la femme

Le leadership féminin est aussi fonction des représentations sociales et culturelles. Comment la femme est vue dans l'espace public ? Quels sont les domaines d'expression qu'accorde chaque groupe socio-culturel burkinabè à l'itinéraire de la femme ? Ce sont-là autant d'éléments qui peuvent constituer des adjuvants ou des obstacles au leadership féminin. Au-delà des pratiques culturelles locales, il y a la religion qui intervient pour délimiter les domaines d'expression publique de la femme. Entre interprétation des dogmes religieux et des syncrétismes culturels, on constate une faiblesse des seules dispositions textuelles à favoriser le leadership féminin. En effet, des pratiques et des réflexes en apparence anodins sont liés à des héritages d'éléments culturels acquis de longue date. La culture dominante du milieu transcende souvent dans les pratiques et perceptions, et les lois et décrets nationaux, la plupart du temps sont en déphasage par rapport aux réalités du vécu social, (Bayili, 1998.), (Burkina24, 2019).

C'est dans ce sens qu'au-delà des engagements pris par l'État et les partis politiques, l'exploitation des éléments culturels favorise l'expression de la femme dans l'espace public ou l'entoure de considérations sociales négatives. Dans tous les groupes socio-culturels, « la femme c'est le foyer », selon une expression courante au Burkina Faso. Cette sentence est utilisée pour signifier le rôle déterminant de la femme dans la gestion quotidienne du ménage. Cela peut alors se traduire par femme « gardienne de la maison », « femme cadette sociale », toutes choses qui n'autorisent pas la femme à occuper une place de premier plan dans l'espace public, (Dahlerup, 2006).

3.4. Espaces de leadership féminin

3.4.1. Lieux d'expression du leadership féminin

Dans cette section, nous décrivons des lieux et sites de manifestation ou d'émergence du leadership féminin. Ces lieux sont généralement des endroits de regroupement des femmes tels que les habitations familiales où les membres des tontines tiennent leurs rencontres, les lieux de commerce (marchés), de réjouissances et de manifestations culturelles (festivités du 8 mars, funérailles, baptêmes, djandjoba). Il s'agit également des sites où se retrouvent les membres des associations et des unités de transformation de produits forestiers non ligneux (néré, karité, etc.) et surtout pendant le déroulement des activités politiques (meetings, rencontres), etc.

Les femmes qui « fréquentent et maîtrisent » ces milieux sont considérées comme des femmes battantes et leaders, car elles sont écoutées par leur paires, (24/12/2019., 2019).

Certaines portent plusieurs « casquettes », car évoluant dans différents milieux à la fois. Elles s'appuient sur un domaine pour se positionner comme leader dans un autre. C'est par exemple le cas des femmes qui utilisent leur position de responsable de tontine, d'association ou de groupement pour se faire une visibilité dans le milieu politique. Elles mobilisent et se font élire (conseillère, maire, adjointe au maire ou membre du bureau du conseil villageois de développement) à des postes de responsabilité aux niveaux local, communal, provincial, régional et national.

3.4.2. Interconnexions rurales-urbaines

L'analyse de la situation des femmes dans le contexte urbain et le contexte rural permet de mettre en évidence des particularités de deux contextes sans pour autant les séparer comme deux « univers » différents. Le milieu rural demeure un espace où l'accès aux opportunités destinées aux femmes est limité tant par l'absence physique d'institutions promotrices que par la capacité réduite de ces femmes rurales à tirer le meilleur parti des possibilités en termes d'épanouissement socioéconomique. Le niveau d'instruction des femmes reste faible dans le milieu rural où les considérations culturelles ont conduit historiquement à une très faible scolarisation des filles jusqu'à une époque récente. Les femmes leaders rencontrées en milieu rural sont, par conséquent, peu instruites comparativement à celles rencontrées en milieu urbain. Elles sont également de façon générale loin d'être au même niveau d'information que celles du milieu urbain qui ont un accès plus facile aux informations concernant les opportunités existantes, (Pionchon, 2004).

L'alphabétisation reste une alternative pour l'épanouissement de la femme rurale et constitue une activité phare des associations féminines dans ce milieu.

Au village, des femmes leaders des associations sont souvent des formatrices en alphabétisation et ont une longueur d'avance sur les autres femmes dans l'accès et le traitement des informations sur les opportunités existantes.

3.5. Vie sociale et trajectoire individuelle

3.5.1. Discours sur les rôles traditionnels

L'émergence du leadership féminin fait face à plusieurs facteurs, notamment des rôles traditionnels qui régissent le fonctionnement de la société burkinabè tant bien que mal. Ces rôles sont à la fois très présents, vivants, influents, acceptables, inacceptables, sévères, oppressants, discriminatoires, tolérants, règlementaires, etc. Ils varient d'une localité à une autre, d'une famille à une autre, d'un groupe socio-culturel à un autre ou d'une communauté à une autre, mais ces rôles assignent à la femme la place de second plan dans de nombreux contextes et situations. Dans cette section nous décrivons des rôles traditionnels qui entravent ou du moins compliquent l'émergence de leadership féminin dans l'espace public.

La question de la religion est importante quand on parle du rôle traditionnel de la femme au Burkina Faso. Dans l'islam qui a le poids démographique le plus important, (Degorce, 2019) les interprétations liées à la place sociale des femmes sont diversement questionnées. Pour certains, les dispositions religieuses ne favoriseraient pas toujours le leadership féminin. C'est dans ce sens que ce prêcheur musulman s'exprime : « *La femme doit être soumise à son mari car c'est une condition sine qua non pour accéder au paradis. Si l'époux ne pardonne pas à la femme, elle ne peut pas accéder au paradis quelques soient ses bienfaits. C'est une épreuve que Dieu a prévue et que la femme doit traverser pour son salut ici-bas et dans l'au-delà. Ici, les femmes sont prisonnières. Leur vie est une prison. C'est quand tu vas accéder à l'au-delà que tu seras en liberté.* ».

3.5.2. Scolarité et déscolarisation

Comme déjà mentionné, l'école devient pratiquement la seule alternative pour devenir une femme leader, acquérir un certain moyen financier, préparer un avenir, etc. L'école burkinabè a, pendant longtemps, été caractérisée par un faible accès des filles (Liberski-Bagnoud, 2002) ; (Sawadogo, 2001) ; (Lange, 1998) ; (Paré-Kaboré 2003) ; (Maïga, 2011). (La sous-représentation des filles à l'école a continué jusqu'à la fin des années 1990. Des organismes internationaux ont décidé de travailler pour inverser la tendance. Le rapport sur le développement humain durable au Burkina Faso de 1997 reconnaissait :

« *Les disparités fondées sur le sexe, les régions et l'origine sociale y sont aussi importantes. Les filles ne représentent qu'un peu plus du tiers des effectifs d'élèves (35,19% en 1995- 1996).* » (PNUD 1997 : 69-70).

L'inscription des filles à l'école apparaît comme une pression morale, une exigence ou une nécessité. Le faible niveau d'instruction limite les actions des femmes et, par conséquent, entrave leur leadership.

3.6. Leadership féminin et transformations sociopolitiques

3.6.1. Femmes et insécurités

- Depuis 2015, le Burkina Faso est touché par une vague d'attaques armées orchestrées par des groupes armés terroristes. Ces incursions d'hommes armés, qui s'étaient jusqu'ici opérées dans le nord et à l'est du pays, semblent ne plus épargner aucune partie du territoire. Les femmes sont touchées par cette situation d'insécurité grandissante qui mettent à rude épreuve les activités qu'elles mènent (commerce, tontine, vie associative, groupement, etc.). Les femmes sont touchées

par une multitude de formes d'insécurité. Elles sont victimes de plusieurs formes de violences : psychiques, morales, conjugales et physiques. Si l'on ajoute à cela le terrorisme, les femmes sont confrontées à de nouvelles formes de violences, ce qui provoque une sociabilité incertaine partagée entre psychose et révolte (Hagberg et al. 2019b). Depuis 2019, les statistiques du CONASUR² sont alarmantes en terme de crise humanitaire. En effet, le nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI) est passé de 12 345 en janvier 2019 à 2 062 534 en mars 2023 soit 1 088 050 filles et femmes et 974 484 garçons et hommes à la date du 31 mars 2023:

- La tranche d'âge de 0-14 ans représente 50% (soit 506 199 de filles et 522 815 garçons) de la population recensée ;
 - La tranche d'âge de 15-64 ans représente 47,51% (soit 553 767 femmes et 426 065 hommes) ;
 - La tranche d'âge de 65 ans et plus représente 2,60% (soit 28 084 femmes et 25 603 hommes).
- 303/ 362 communes sont identifiées comme des communes d'accueil des PDI ;
 - 297 301 ménages déplacés recensés sur l'ensemble du territoire ;
 - 13/13 régions du pays sont touchées par le phénomène du terrorisme.

3.6.2. Accès aux financements, gestion des moyens

« Avant l'argent circulait, maintenant ça ne va pas ! ». Ce discours est assez courant dans le milieu des femmes leaders. Il est identique à ce que l'on entend dans le milieu du secteur informel et du commerce même lorsque les affaires marchent. Cependant, après l'insurrection populaire et les transformations socio-politiques intervenues au Burkina Faso depuis octobre 2014, ces propos prennent une toute autre dimension (Hagberg et al. 2017b). En effet, ces événements ont entraîné une reconfiguration de la scène politique nationale et locale. De nombreuses femmes leaders qui bénéficiaient de la manne financière du fait d'une relation politique ont vu la disparition de leur réseau, (Kibora, 2019).

Nombreuses sont les femmes leaders dans les associations et entreprises qui avaient des liens avérés ou supposés avec l'ancien régime. Le changement de cap a entraîné un certain tarissement des sources de financements. Des femmes proches de l'ancien parti au pouvoir, le CDP, n'ont pas hésité à parler « de fermeture du robinet » pour ce qui les concerne.

3.6.3. Visibilité du leadership

Le leadership féminin s'exprime dans diverses manifestations d'envergure nationale avec son lot d'expressions locales. La manifestation-clé est celle de la célébration de la Journée Internationale de la Femme le 8 mars de chaque année.

Au Burkina Faso, cette célébration mobilise toutes les femmes leaders pour des manifestations et parades, des échanges et débats. C'est un jour de fête légale, très convoitée par les acteurs politiques, notamment les femmes leaders. Pendant longtemps, la célébration a été organisée par les différentes régions comme une manière d'amener sur le devant de la scène la question des femmes et en même temps de mobiliser les associations, organisations et structures féminines.

À titre d'exemple, Bobo-Dioulasso a accueilli la célébration en 2007, Tenkodogo en 2008, Dori en 2009, Koudougou en 2010, Ouagadougou en 2011, etc. Cela s'est poursuivi jusqu'en 2014 lorsque Banfora a été la dernière ville et région dans cette formule d'organisation tournante (Burkina24, 21/2/2014).

4. PRINCIPAUX RESULTATS DE LA RECHERCHE

Les femmes en politique sont confrontées à de nombreux obstacles et à de la discrimination du fait de l'intersection de leurs identités. L'un de ces obstacles est *le manque d'accès aux processus décisionnels et à l'autonomisation politique*.

4.1. Répartition des femmes dans les parlements africains

Tableau 1: Répartition en pourcentage de femmes dans les parlements africains selon l'année

Pays	Année		
	1998	2017	2021
Rwanda	4.3	61.3	61.3
Sénégal	11.7	42.7	42.7
Afrique du Sud	25.0	42.0	45.8
Ethiopie	2.0	38.8	38.8
Angola	9.5	38.2	29.6
Burundi	12.3	36.6	38.2

² Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation, rapport du 31 mars 2023

Mauritanie	0.0	25.2	20.0
Guinée Equatoriale	7.5	24.0	23.0
Cap vert	11.1	23.6	26.4
Guinée	7.0	21.9	16.7
Sao Tome et Principe	7.3	18.2	23.2
Guinée-Bissau	10.0	13.7	13.7
Tchad	16.4	12.8	15.4
Ghana	8.0	12.7	14.6
Sierra Leone	-	12.4	12.4
Liberia	5.7	12.3	11.0
Côte d'Ivoire	8.0	11.5	11.5
Burkina Faso	5.6	11.0	6.3
Gambie	7.8	9.4	8.6
Mali	2.3	8.8	27.3
Bénin	6.0	7.2	7.2
Nigeria	-	5.6	3.6

Ce tableau montre qu'en 1995, les femmes étaient représentées au parlement Burkinabé respectivement 5,6 %). Pendant cette législature, le Burkina Faso a occupé la 18^{ème} place sur les 22 listés. La situation des femmes à l'Assemblée ne s'est pas améliorée alors qu'elle a connu des bonds qualitatifs dans les parlements des autres pays. Parmi ceux qui ont fait des progrès très remarquables grâce au quota, on peut citer notamment le Rwanda.

En 2012, au moins 22 pays africains ont inscrit le quota dans leur constitution ou dans leur loi électorale pour la représentativité des femmes au parlement national ou local. Le nombre de pays ayant opté pour le système de quota n'a cessé d'augmenter dans le monde. « La plupart des pays d'Afrique subsaharienne avec un niveau élevé de représentation des femmes ont pu atteindre un tel résultat grâce à l'utilisation de quotas. Dix-huit des 47 pays de la région appliquent des quotas par sexe fixés par la loi, et dans sept de ces pays (dont le Rwanda, le Sénégal et le Soudan du Sud), les quotas sont inscrits dans la Constitution et appliqués par le biais de la loi électorale. Neuf pays utilisent un système combiné de sièges réservés aux femmes et de quotas par sexe sur les listes de candidats. Dans certains pays africains, les partis politiques ont également adopté des règles internes pour inclure un certain pourcentage de femmes parmi leurs candidats au parlement (Afrique du Sud, Botswana, Cameroun, Mozambique et Namibie, par exemple) ».

Aujourd'hui, au niveau mondial, 81 pays appliquent des lois prévoyant des quotas par sexe lors des élections. Et deux pays ont adopté de nouvelles mesures juridiques en 2019 : un décret présidentiel imposant la parité aux Émirats arabes unis et une nouvelle disposition constitutionnelle au Mali prévoyant l'inscription de quotas dans la loi électorale. Par ailleurs, en Guinée, le quota de femmes pour les listes de candidats a été revu à la hausse en mai 2019, passant de 30 à 50 pour cent.

4.2. Représentation féminine à l'assemblée nationale

Tableau 2: Représentation féminine à l'Assemblée nationale

Législatures	Nombre total des députés	Nombre d'hommes	Nombre des femmes	Pourcentage des femmes
1959-1965	74	73	1	1,37
1965-1966	50	48	2	4
1970-1974	57	57	0	0
1977-1980	57	56	1	1,8
1992-1997	111	107	4	3,7
1997-2002	111	101	9	8,1
2002-2007	111	98	13	11,7

2007-2012	111	94	17	15,31
2012-2014	127	103	24	18,90
2015-2020	127	115	12	9,44
2020-	127	117	10	7,87

La loi exige au moins 30% de femmes sur les listes de candidature. C'est pourquoi le Cadre de concertation des organisations intervenant sur le genre et la participation politique des femmes au Burkina Faso a toujours milité pour des mesures plus contraignantes. Mais les femmes sont souvent brimées dans le positionnement sur les listes électorales.

La loi sur le quota genre a été adoptée par l'Assemblée nationale en 2009, mais dans son application cette loi est sujette à de mauvaises interprétations. Au lieu de 30% de toute liste, il a été préféré 30% de l'ensemble des candidatures du parti, alors que les femmes ne sont pas placées en tête de liste et qu'il y a très peu de femmes dans certains partis politiques. En outre, la sanction qui consiste à faire perdre au parti 50% du financement public en cas du non-respect du quota genre n'a pas été suffisamment dissuasive. Pire cette loi 10 a été révisée par la loi 03 de 2020 qui supprime toute idée de sanction négative aux partis politiques n'auraient pas appliqué les 30% de quota de ladite loi.

4.3. Les obstacles à la participation des femmes

- Acte d'état civil: « de nombreuses femmes ne disposent pas toujours de pièces d'état civil nécessaire à l'exercice de la citoyenneté » ;
- Certaines femmes ne comprennent toujours pas l'intérêt du vote ;
- Des femmes ont été empêchées par la crise sanitaire de la covid-19 et l'insécurité avec son corollaire de personnes déplacées ;
- Les relations de dépendance qui lient la femme à son mari font que l'exercice de la citoyenneté est soumis à l'autorité du mari ;
- Les activités de reproduction (les charges domestiques) absorbent plus les femmes." (CCOGPCF-BF, 2021 :24).

La nouvelle loi 03 a été votée le 22 Janvier 2020 par l'Assemblée nationale (Minute. bf 22/1/2020). Tout en regrettant l'absence de mesures coercitives fortes, les femmes espèrent que le quota de 30% pourrait les aider à améliorer leur positionnement politique. Cependant, les élections législatives du 22 novembre 2020 ont malheureusement marqué une nouvelle régression du nombre de femmes députées ; les résultats préliminaires donnent à peine 8% de femmes élues à l'Assemblée nationale.

Au Burkina Faso, les femmes représentent quasiment 52 % de la population. Ce qui intrigue dans le cas d'espèce est le contraste entre le poids démographique des femmes au Burkina Faso, l'existence de cadre institutionnel et juridique favorables à leur participation politique et leur faible présence numérique dans les instances électives et nominatives.

La population féminine est jeune : 44, 9 % des femmes ont moins de 15 ans. Elle est active particulièrement dans l'agriculture (83,7 %), le commerce (8 %) et l'artisanat (4,1 %). Plus de 80 % des femmes travaillant dans l'agriculture et le commerce vivent en milieu rural, celles qui travaillent dans l'administration générale et publique sont employées à 90 % en milieu urbain. Les salariées représentent 0,7 % de la population féminine active.

4.4. Les principaux défis

Les décisions juridiques démocratiques traditionnelles ne suffisent pas pour offrir aux femmes l'accès au Parlement. D'autres enjeux sont en cause, comme le statut socio-culturel des femmes, la culture parlementaire et les usages des partis politiques, l'analphabétisme et la pauvreté.

Dans les traditions socioculturelles au Burkina Faso, la femme est le plus souvent perçue comme un être « inférieur » à l'homme. De nombreuses femmes elles-mêmes sont persuadées qu'elles n'ont pas le droit de participer à la prise de décision publique et se conforment à des « vertus » telles que l'obéissance et la soumission. La sphère politique est largement perçue comme le domaine réservé de l'homme.

5. DISCUSSION DES PRINCIPAUX RESULTATS

Selon le travail de (Sten Hagberg, 2021), au cœur de ses préoccupations dans son étude se trouve une ambition de décrire et d'analyser le combat des femmes leaders au Burkina Faso. Au quotidien, ces « femmes de devant » mènent le combat sur plusieurs fronts : politique, institutionnel, ménager, associatif, financier, social, éducatif, psychologique, culturel, etc. Nous avons voulu analyser les propos et les perspectives, les récits et les expériences des femmes leaders. Il s'agit d'une ethnographie du leadership féminin qui se base sur les enquêtes de terrain à courte durée menées dans 14 communes en combinaison avec des recherches de longue durée dans des « terrains connus ». Son approche « par le bas » (cf. Hagberg et al. 2017b, 2019a, 2019b) représente un positionnement différent comparativement aux analyses à partir de la capitale burkinabè et du sommet de l'État. Il ne dit pas que « small is always beautiful », mais que l'approche par le bas nous aide à mieux comprendre les perceptions et perspectives des contextes, structures et circonstances qui conditionnent la participation des filles et femmes dans l'espace public, les sphères de

décision et le leadership. Dans ce qui suit, il a tiré les grandes conclusions de cette ethnographie qui se veut comparative, car elle cherche à analyser une multitude des cas, contextes et communes à travers le Burkina Faso.

Pour terminer son étude sur le combat du leadership féminin au Burkina Faso, il importe de souligner que les transformations en cours donnent une lueur d'espoir en ce qui concerne les rapports de genre. La promotion de leadership féminin n'est pas vaine à partir du moment où de plus en plus de filles et de femmes arrivent à « percer ». Si la régression du nombre de femmes élues lors des élections législatives en 2015 et municipales en 2016 semblait avoir galvanisée des femmes leaders, le faible pourcentage des élues lors des élections législatives en 2020 indiquerait qu'un nombre croissant de femmes « têtes de liste » est une condition sine qua non pour renverser la tendance dans les élections à venir. On attend de voir. En même temps, la faible représentation des femmes élues interpelle la société burkinabè dans son ensemble. Le combat du leadership féminin est essentiellement un combat pour l'égalité des chances dans un contexte où des masculinités toxiques continuent de faire des dégâts dans les écoles, aux services, en famille et dans la rue.

Sophie W. KABRE, et Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO montrent dans leur ouvrage que la participation effective des femmes à la vie politique burkinabè est faible et stagnante. Pourtant la participation sans distinction de sexe aux activités politiques d'un pays est un gage de la manifestation d'une démocratie qui favorise la défense des intérêts communs et la prise en compte des attentes de toutes les couches sociales. Cependant, les hommes et les femmes ne bénéficient pas des mêmes privilèges quant à leur participation à la vie publique et la prise en compte de leurs potentialités dans le domaine de la gouvernance. Autant dans la gestion du pouvoir traditionnel que dans celle du pouvoir de l'État, on note une faible visibilité du rôle de la femme ainsi que sa sous-représentation dans les institutions nationales et locales depuis l'indépendance de l'ex Haute-Volta actuelle Burkina Faso. L'objectif de leur recherche est d'analyser les facteurs sociaux qui favorisent l'incorporation de ces femmes en politique. Les données ont été recueillies à Ouagadougou auprès de femmes occupant ou ayant occupé des postes politiques au sein des partis politiques, à l'assemblée nationale et au gouvernement.

L'étude montre que depuis des années le Burkina Faso s'est doté de cadre juridique favorable à l'inclusion politique des femmes. En effet l'adoption de la loi N° 003 - 2020 / AN du 22 Janvier 2020 portant fixation de quota et modalités de positionnement des candidates et des candidats aux élections législatives et municipales stipule-t-elle la fixation d'un quota au profit de l'un ou l'autre sexe. Selon les articles 3, 4, 5 et 10 de cette loi, les listes de candidature présentées par chaque parti politique, regroupement de partis politiques ou regroupements d'indépendants sur l'ensemble des circonscriptions électorales où il est en compétition doit comporter en tête de liste titulaire, au moins 30% de l'un ou de l'autre sexe. Chaque liste de candidature présentée à l'occasion des élections législatives et municipales doit être alternée femme-homme ou homme-femme. Le positionnement alterné s'applique aussi bien à la liste des titulaires qu'à celle des suppléants et en aucun cas la tête de liste des titulaires et celle des suppléants ne doivent être du même sexe. En outre, le respect de ces prescriptions par tout parti politique ou regroupement de partis politiques donne droit à l'octroi d'un surplus de 20% du financement public au titre de la campagne électorale (Sophie et Valérie, 2022). Malgré les textes juridiques adoptés en faveur d'une plus grande représentation des femmes en politique, peu de femmes accèdent aux postes de décision que ce soit par élection ou par nomination. Selon le rapport produit par la Mission d'observation électorale de l'Union Européenne (2015) sur le Burkina Faso, l'hémicycle, en 2015 comptait 12 députées élues comparativement aux élections législatives de 2012 où l'on dénombrait 20 élues à l'assemblée sur 127 députés. Aussi, en 2020, les élections ont connu une baisse notable de la représentation des femmes au parlement avec 8 femmes élues sur 127 députés, soit un taux de 6,3% (Union Inter parlementaire 2021). De 1976 à 1987, le nombre de femmes au gouvernement variait entre 1 et 5 femmes sur 25 ministres. Il connaît une hausse de 7 femmes sur 34 ministres en 2008 (L. Rouamba et F. Descarries, 2010). En outre, 7 femmes sur 23 ministres composaient le gouvernement de 2015 (Lefaso.net, 2016). Enfin, le nombre de femmes au gouvernement en 2020 était de 9 femmes sur 33 ministres (gouvernement.gov.bf, 2020). Cette situation découle du fait que l'espace politique traditionnel préfère plus la gesticulation des femmes que leur intégration comme partenaires politiques à armes égales (F. Sow 2005). Il reste un domaine masculin dans sa répartition des rôles, des pouvoirs et des hiérarchies ainsi que dans ses modes de fonctionnement. En outre, le manque de ressources financières constitue également un obstacle à l'engagement politique des femmes. En effet, les femmes ne disposant généralement pas de ressources financières personnelles rencontrent des difficultés pour mener des campagnes électorales alors que le clientélisme politique nécessaire à l'entretien des relations politiques nécessite la possession de capitaux économiques voire une garniture pécuniaire (C.V.Rouamba/Ouedraogo, 2010 ; A.Tiendrebeogo-Kaboret, 2002).

Par ailleurs, la socialisation différenciée entre les hommes et les femmes prédisposent moins ces dernières à une carrière politique. Il en résulte un manque de confiance ainsi qu'une auto dévaluation de leurs compétences. À cela s'ajoute un milieu hostile qui se manifeste par la récurrence des comportements sexistes des hommes qui voient en elles des concurrentes politiques (N. Rinfret *et al.*, 2014). De ce fait, « la présence des femmes en politique est loin d'être une évidence et ne résulte pas d'un processus naturel » (L. Rossignol, 2013, p. 24).

L'ouvrage montre qu'en dépit des difficultés auxquelles les femmes sont confrontées pour avoir accès à la scène politique, le constat est qu'un certain nombre d'entre elles parviennent à tirer leur épingle du jeu et à occuper des postes de responsabilité au sein du gouvernement, des instances législatives et municipales. Quels sont les facteurs sociaux ayant facilité l'incorporation des femmes engagées dans les instances de décision politico-administratives dans la ville de Ouagadougou ? Il s'agit d'analyser les facteurs sociaux favorables à l'incorporation des femmes dans les instances de décision politico-administratives dans la ville d'Ouagadougou.

CONCLUSION

Cette étude a visé à produire des connaissances à la fois détaillées et stratégiques des contextes, structures et circonstances qui conditionnent la participation publique des femmes ainsi que leur implication dans les prises de décision formelles et les rôles de leadership afin d'identifier des voies et moyens pour renforcer le leadership féminin dans la sphère politique.

L'étude a été conduite suivant une méthode qualitative qui vise à faire une analyse des facteurs qui contribuent au faible engagement politique des femmes leaders au Burkina Faso en se basant sur les entretiens semi – structurés comme outil de collecte de données.

Au cœur de nos préoccupations dans cette étude se trouve une ambition de décrire et d'analyser le combat des femmes leaders au Burkina Faso. Au quotidien, ces « femmes de devant » mènent le combat sur plusieurs fronts : politique, institutionnel, ménager, associatif, financier, social, éducatif, psychologique, culturel, etc. Nous avons voulu analyser les propos et les perspectives, les récits et les expériences des femmes leaders. Dans ce qui suit nous tirons les grandes conclusions de cette ethnographie qui se veut comparative, car elle cherche à analyser une multitude des cas, contextes et communes à travers le Burkina Faso.

Ce travail montre qu'en 1995, les femmes étaient représentées au parlement respectivement 5,6 %). Pendant cette législature, le Burkina Faso a occupé la 18^{ème} place sur les 22 listés. La situation des femmes à l'Assemblée ne s'est pas améliorée alors qu'elle a connu des bonds qualitatifs dans les parlements des autres pays.

La population féminine est jeune : 44, 9 % des femmes ont moins de 15 ans. Elle est active particulièrement dans l'agriculture (83,7 %), le commerce (8 %) et l'artisanat (4,1 %). Plus de 80 % des femmes travaillant dans l'agriculture et le commerce vivent en milieu rural, celles qui travaillent dans l'administration générale et publique sont employées à 90 % en milieu urbain. Les salariées représentent 0,7 % de la population féminine active.

LIMITES DE L'ÉTUDE

Nous nous sommes limités dans ce travail à mener une analyse des facteurs qui contribuent au faible engagement politique des femmes leaders au Burkina Faso.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tout le monde de près ou de loin qui ont accepté de participer à cette étude.

CONTRIBUTIONS DES AUTEURS

Notre contribution par rapport à cette thématique est de d'étudier les facteurs qui déterminent le faible engagement politique des femmes leaders au Burkina Faso.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit n'est à signaler dans la présente étude.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 24/12/2019., L. (2019). « Burkina : 35 civils, en majorité des femmes, tués dans l'attaque d'Arbinda ». Consulté le 29/2/2020 : <https://lefaso.net/spip.php?article94004>.
- Badinter. (2005). Fausse route. Paris : Le livre de poche.
- Bayili. (1998.). Religion, droit et pouvoir au Burkina Faso : Les Lyèlè du Burkina Faso . Paris : L'Harmattan.
- Burkina24, 8. «.-M. (2019). Quand la réflexion contre le terrorisme remplace le djandjoba », par Maxime Kaboré. Consulté le 19/8/2019 : <https://www.burkina24.com/2019/03/08/8-mars-2019-au-burkina-quand-la-reflexion-contre-le-terrorisme>.
- Dahlerup, D. (. (2006). Women, Quotas and Politics. London and New York: Routledge.
- DE LA FEMME, M. D. (2000). REPONSE AU QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX GOUVERNEMENTS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTION DE BEIJING (1995) ET DES TEXTES ISSUS DE LA XXIIIe SESSION EXTRAORDINAIRE DE L' ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES.
- Degorce, A. L. (2019). Rencontre religieuses et dynamiques sociales au Burkina Faso. Dakar : Amalion.
- FEMME, M. D. (2009). DOCUMENT DE LA POLITIQUE NATIONALE GENRE DU BURKINA FASO, .

- femmes, F. d. (2010). L'égalité entre les femmes et les hommes au sein des OGE et dans les processus électoraux : défis et pistes d'action pour les organismes de gestion des élections du RECEF.
- Hagberg. (2019). . « Ethnography in/of the Red Zone : Challenges, Frustrations, and Engagements ». *Mande Studies* 21 : 13–31.
- Kibora, L. G.-T. (2019). (à paraître). Violence sociétale et Droits des femmes en Afrique de l'Ouest : Approche multidisciplinaire et multi-référentielle pour l'inclusion sociale des femmes accusées de sorceller.
- Lange, M.-F. (. (1998). L'école et les filles en Afrique : Scolarisation sous conditions. Paris : Karthala.
- Liberski-Bagnoud, D. (2002). Les Dieux du territoire : Penser autrement la généalogie. Paris : CNRS Edition, édition MSH.
- National, F. (2019). sur l'autonomisation et la responsabilisation des femmes, 17–19 février 2019. Assemblée Nationale, Burkina Faso.
- NDI. (2019). Renforcer la participation politique des femmes À travers des programmes De formations efficaces.
- Pionchon, S. e. (2004). Les femmes et la politique. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Sawadogo, A. .. (2001). L'État africain face à la décentralisation. Paris : Karthala.
- Sten Hagberg, L. O. (2021). « Femmes de devant ! » Combat du leadership féminin au Burkina Faso, .